

Arrêté ministériel n° 2018-982 du 24 octobre 2018 modifiant l'arrêté ministériel n° 2017-743 du 11 octobre 2017 relatif à l'Aide Nationale au Logement

Type	Texte réglementaire
Nature	Arrêté ministériel
Date du texte	24 octobre 2018
Publication	Journal de Monaco du 2 novembre 2018 ^[1 p.3]
Thématique	Aides au logement

Lien vers le document : <https://legimonaco.mc/tnc/arrete-ministeriel/2018/10-24-2018-982@2018.11.03>

LEGIMONACO

www.legimonaco.mc

Vu la loi n° 1.312 du 29 juin 2006 relative à la motivation des actes administratifs ;
Vu l'Ordonnance Souveraine n° 4.801 du 28 avril 2014 portant création d'une Direction de l'Habitat ;
Vu l'arrêté ministériel n° 2017-743 du 11 octobre 2017 relatif à l'Aide Nationale au Logement ;

Article 1er

Voir l'article 15 de l'arrêté ministériel n° 2017-743 du 11 octobre 2017.

Article 2

Voir l'article 17 de l'arrêté ministériel n° 2017-743 du 11 octobre 2017.

Article 3

Voir l'article 18 de l'arrêté ministériel n° 2017-743 du 11 octobre 2017.

Article 4

Voir l'article 19 de l'arrêté ministériel n° 2017-743 du 11 octobre 2017.

Article 5

Les dispositions du présent arrêté sont applicables à compter du lendemain de la publication au *Journal de Monaco* pour toute nouvelle location.

Article 6

Le Conseiller de Gouvernement-Ministre des Finances et de l'Économie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Notes

Liens

1. Journal de Monaco du 2 novembre 2018

^ [p.1] <https://journaldemonaco.gouv.mc/Journaux/2018/Journal-8406>